



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Culture chiffres

Le poids économique direct de la culture en 2019

Laure Turner

2021-1

Le poids économique direct de la culture en 2019

Laure Turner*

En 2019, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 49,2 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie s'établit ainsi à 2,3 %, soit un poids stable depuis 2013.

Le recul des branches du livre, et plus particulièrement de la presse, continue de peser sur la croissance. À l'inverse, l'audiovisuel, première branche culturelle en termes de poids économique (28 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles), les arts visuels et le patrimoine soutiennent la croissance de la valeur ajoutée de la culture. En 2019, le poids de la branche du spectacle vivant (15 % de l'ensemble des branches culturelles) dépasse pour la première fois celui de la presse et du livre (14 %).

En 2018, 692 900 personnes travaillent dans les secteurs culturels (2,6 % de la population active), principalement dans le livre et la presse (19 %), les arts visuels (15 %) et l'audiovisuel (15 %). Un tiers des actifs des secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active de l'ensemble des secteurs.

* Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation.

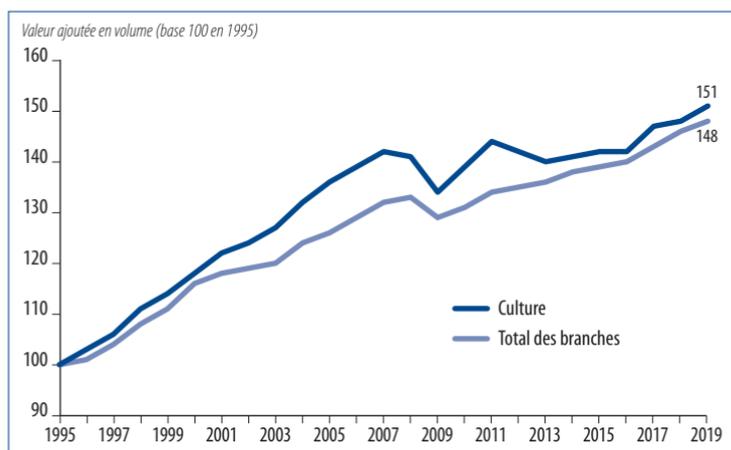
Un poids économique direct de 49,2 milliards d'euros pour la culture en 2019

En 2019, l'ensemble des branches culturelles – agences de publicité, arts visuels, architecture, audiovisuel, enseignement culturel, livre et presse, patrimoine et spectacle vivant, ont créé une valeur ajoutée de 49,2 milliards d'euros¹, soit 1,9 % de plus qu'en 2018 (voir « Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ? », p. 13). Au cours de la même année, la valeur ajoutée (en euros courants) créée par l'économie française dans son ensemble progressait de 2,8 %.

La part de la culture dans l'ensemble de l'économie s'établit ainsi en 2019 à 2,3 %, soit un poids stable pour la septième année consécutive, ce qui signifie que la croissance des branches culturelles se fait à un rythme comparable à celui de l'économie dans son ensemble depuis 2013 (graphique 1). Si elle est stable, cette part reste cependant inférieure à celle observée de 2002 à 2012 (2,5 % en moyenne).

Somme des valeurs de tous les biens et services produits et proposés par les branches culturelles, la production totale du champ

Graphique 1 – Évolution comparée de la valeur ajoutée en volume des branches culturelles et de l'ensemble des branches de l'économie



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/beps, ministère de la Culture, 2021

1. Les données présentées dans cette étude sont issues d'une méthode d'estimation mise au point en 2013 par le DEPS (JAUNEAU, 2014). Chaque année, au mois de mai, les comptes nationaux annuels sont révisés sur les trois dernières années pour tenir compte des informations nouvelles parvenues depuis l'année précédente. L'ensemble de ces évolutions entraîne des révisions des chiffres publiés, commentées dans l'encadré « Révision des données », p. 7. Les résultats présentés ici annulent donc et remplacent ceux publiés précédemment.

culturel s'établit quant à elle à 95,3 milliards d'euros, soit 2,2 % de la production totale de l'économie française.

Cependant, cette estimation du poids de la culture ne prend pas en compte les retombées économiques indirectes, en particulier le tourisme. De plus, l'activité en France des différents acteurs de l'économie numérique, dont le contenu est souvent partiellement ou totalement culturel, n'est actuellement pas exhaustivement mesurée (voir « Enjeux statistiques de la mesure des activités culturelles à l'ère numérique », p. 11). Enfin, on ne dispose pas d'évaluation de la contribution des services gratuits facilitant la consommation culturelle apportée par ces acteurs du numérique².

L'audiovisuel, première branche d'activité de la culture

Plusieurs branches d'activité concourent à la production dans le domaine culturel, au premier rang desquelles l'audiovisuel, qui pèse pour un tiers de la production totale et 28 % de la valeur ajoutée créée par la culture (tableau 1). Cependant, l'expansion de l'audiovisuel – qui était forte depuis 2009 – ralentit, puisque cette branche ne progresse plus que de 1 % en 2019, comme en 2018, contre 3,6 % en moyenne par an entre 2009 et 2017 (en euros courants).

La valeur ajoutée de la branche audiovisuelle est créée en premier lieu par la production de films et de programmes pour la télévision (3 milliards), qui progresse en 2019 (+ 5,2 %), et l'édition de chaînes généralistes (3,5 milliards) ou thématiques (0,2 milliard), qui restent au même niveau qu'en 2018. La production de films institutionnels et publicitaires est stable (à 0,8 milliard). La distribution de films cinématographiques et la projection de films cinématographiques se maintiennent au niveau de 2018 (0,5 milliard pour les deux branches).

En revanche, la production de films pour le cinéma recule en 2019 (1,2 milliard, soit – 10 % par rapport à 2018), et la post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision (1,1 milliard) est peu dynamique.

Le commerce de biens physiques, comme la vente au détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé ou la location de vidéocassettes et disques vidéo, contribue peu à la croissance du secteur (0,04 milliard) et sont en recul par rapport à 2018, tout comme l'édition et la distribution de vidéos (0,01 milliard).

2. Voir Didier BLANCHET, Marie-Baïanne KHDER, Marie LECLAIR, Raphaël LEE, Hélène PONCET et Nicolas RAGACHE, « La croissance est-elle sous-estimée ? », in Dominique Demailly (sous la dir. de), *L'Économie française. Comptes et dossiers. Édition 2018*, Montrouge, Insee, coll. « Insee Références », 2018.

Tableau 1 – Poids des branches culturelles dans l'économie en 2019

En milliards d'euros et en %

Répartition par domaine culturel	Production totale (marchande et non marchande)		Valeur ajoutée	
	Valeur (en milliards d'euros)	Poids (en %)	Valeur (en milliards d'euros)	Poids (en %)
Audiovisuel	31,8	33,3	13,7	27,8
Spectacle vivant	12,3	12,9	7,6	15,4
Édition, presse	14,8	15,6	7,1	14,4
Publicité	11,5	12,0	5,5	11,2
Patrimoine	7,7	8,1	4,8	9,7
Arts visuels	8,4	8,9	4,3	8,7
Architecture	6,1	6,4	4,1	8,3
Enseignement artistique et culturel	2,7	2,8	2,2	4,5
Total culture	95,3	100,0	49,3	100,0

Note : données provisoires.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/BEPS, ministère de la Culture, 2021

L'édition de jeux électroniques, qui avait connu une croissance forte entre 2010 et 2017, se stabilise pour la seconde année consécutive (à 1,4 milliard).

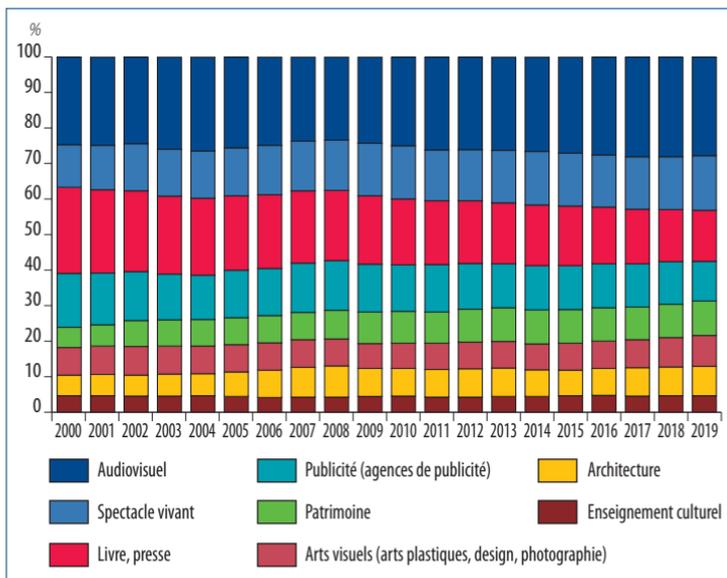
Dans le domaine de la musique enregistrée, l'enregistrement sonore et édition musicale (0,5 milliard) et l'édition et diffusion de programmes radio (0,7 milliard) progressent en 2019 (+ 8,5 % et + 2 % respectivement).

Recul des secteurs de la presse et du livre

La stabilité récente de la part culturelle du PIB autour de 2,3 % masque des transformations sectorielles profondes et anciennes, qui concernent surtout la presse et l'audiovisuel (graphique 2). Ainsi, le poids des branches de la presse et du livre qui contribuaient le plus à la valeur ajoutée des branches culturelles à la fin des années 1990 (pour 30 % du total) a chuté de moitié en vingt ans et représente désormais 14,4 % du « PIB culturel » en 2019, soit 7,1 milliards d'euros, dont 4,7 milliards pour la presse et 2,4 milliards pour le livre. Au contraire, la hausse du poids de la branche audiovisuelle s'est poursuivie au cours de la période, cette branche arrivant désormais en tête dans le classement des activités économiques culturelles.

La branche de la presse papier est particulièrement en repli : deuxième branche culturelle en termes de valeur au début des années

Graphique 2 – Poids des branches dans la valeur ajoutée de la culture depuis 2000



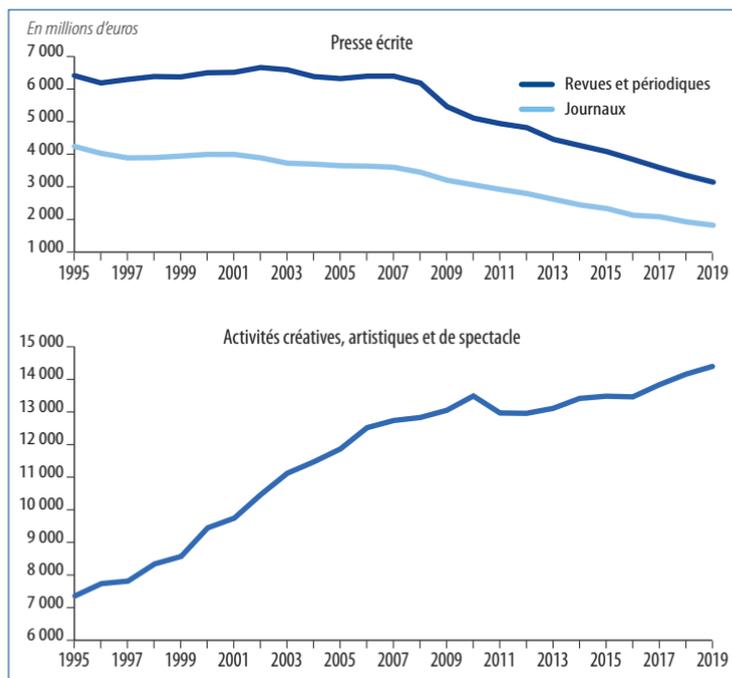
Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, ministère de la Culture, 2021

2000, son poids dans l'ensemble des branches culturelles est passé de 18 % en 2000 à 10 % en 2019. Ce recul s'explique par une conjonction de facteurs liés pour partie au développement d'Internet qui transforme les modes d'appropriation de l'information, les supports de lecture, et qui attire les investissements publicitaires au détriment des grands médias traditionnels (graphique 3). L'édition des revues et périodiques a plus reculé que l'édition de journaux.

En 2019, la branche du spectacle vivant dépasse pour la première fois le niveau de celle de la presse et du livre, avec 7,6 milliards d'euros, soit 15,4 % de l'ensemble culture. Cette progression s'explique notamment par une nette hausse des dépenses des ménages pour les activités créatives, artistiques et de spectacle au cours des dernières décennies (graphique 3).

La branche des arts visuels connaît pour la cinquième année consécutive un taux de croissance élevé, de 7 % en 2019 par rapport à 2018, comme l'année précédente. Ce dynamisme est le fruit d'une très forte croissance des activités de design (qui génèrent 1,9 milliard en 2019 après 1,6 milliard en 2018), tandis que la création relevant des arts plastiques et les activités photographiques restent stables. La démocratisation des appareils photo numériques puis la diffusion

Graphique 3 – Consommation effective des ménages en volume aux prix de l'année précédente chaînés



Source: Insee, comptes nationaux – base 2014/bEPS, ministère de la Culture, 2021

massive des smartphones équipés de cette fonction concurrencent ce secteur d'activité.

La croissance de la branche patrimoine se confirme en 2019 (+ 4,6 %, après + 2,8 % en 2018). Elle bénéficie de la forte hausse de la fréquentation de la sphère patrimoniale et notamment des musées et des monuments nationaux.

Près d'un cinquième de la production de la culture est non marchande

La production des branches culturelles se répartit en production marchande et non marchande (tableau 2). La production marchande culturelle correspond à la production de biens et de services culturels destinée à être écoulee sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire couvrant plus de 50 % des coûts de production.

Révision des données 2018

Chaque année, l'Insee révisé les séries de comptabilité nationale des années précédentes : les séries de la comptabilité nationale pour 2018 étaient provisoires lors de la publication précédente, celles de 2017 semi-définitives. Pour 2018, ces révisions impliquent une hausse du poids économique direct de la culture de 1,3 milliard d'euros, à 48,3 milliards d'euros, avec des corrections se concentrant principalement sur le spectacle vivant et l'audiovisuel.

Tableau A – Révision du poids économique direct de la culture pour 2018

En milliards d'euros courants

	Estimation initiale	Effet des révisions des séries de comptabilité nationale	Nouvelle estimation
Audiovisuel	13,0	0,5	13,6
Spectacle vivant	6,6	0,6	7,2
Presse	4,9	-0,1	4,8
Agences de publicité	5,8	0,0	5,8
Patrimoine	4,6	0,0	4,5
Architecture	3,8	0,1	3,9
Arts visuels	3,8	0,2	4,0
Livre	2,3	0,0	2,3
Enseignement	2,2	0,0	2,2
Ensemble culture	47,0	1,3	48,3
Ensemble de l'économie	2 090,9	8,4	2 099,3

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/CEPS, ministère de la Culture, 2021

La production non marchande culturelle correspond à des biens et des services culturels proposés aux ménages à un prix représentant moins de 50 % des coûts de production, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques (partie du budget de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles).

La présence de branches quasi exclusivement (patrimoine, enseignement) ou très fortement non marchandes (spectacle vivant) fait que la part de la production non marchande dans les branches culturelles (18 %) est bien plus importante que dans le reste de l'économie (12 %). Les entreprises de l'audiovisuel public ne sont pas considérées comme non marchandes, mais cette convention est susceptible d'évoluer pour la comptabilité nationale.

Tableau 2 – Répartition de la production des branches culturelles en 2019

En milliards d'euros courants et %

	Production				
	Marchande		Non marchande		Totale
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur
Audiovisuel	31,8	100	0,0	0	31,8
Édition, presse	14,8	100	0,0	0	14,8
Spectacle vivant	5,3	43	7,0	57	12,3
Publicité	11,5	100	0,0	0	11,5
Arts visuels	7,8	92	0,7	8	8,4
Patrimoine	0,6	8	7,0	92	7,7
Architecture	6,1	100	0,0	0	6,1
Enseignement artistique et culturel	0,4	14	2,3	86	2,7
Ensemble culture	78,2	82	17,1	18	95,3
Ensemble de l'économie	3 503,6	88	479,7	12	3 983,4

Note : données provisoires. La production totale s'entend hors production pour emploi propre.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEFS, ministère de la Culture, 2021

Un essai d'évaluation d'impact de la crise sanitaire sur les branches culturelles en 2020

On utilise les données de chiffres d'affaires sectoriels publiés par l'Insee et issus des déclarations des entreprises culturelles pour le paiement de la TVA (chiffres d'affaires hors taxes et subventions) pour prolonger les séries de production marchandes et de valeur ajoutée. Pour le secteur non marchand : on applique un coefficient de perte moindre que pour le secteur marchand car la production de ce secteur est mesurée comptablement à ses coûts de production qui varient de peu³ ; ce coefficient de perte est ainsi fixé par hypothèse à 3 % pour la branche de l'enseignement culturel, on maintient le niveau de la production non marchande à celui de 2019 ; pour les divisions spectacle vivant et patrimoine, on applique à la consommation des associations et des ménages le même coefficient de perte que celui donné par l'évolution des chiffres d'affaires (28 %), tandis qu'on applique un coefficient de - 3 % pour la consommation des administrations publiques.

Cet exercice est théorique, repose sur des hypothèses, et il devra donc être confronté à la réalité des chiffres qui seront disponibles dans deux ans, mais que l'on pourra mieux estimer dans un an. Il est possible

3. Voir l'article : <https://blog.insee.fr/sante-education-services-administratifs-la-difficile-mesure-des-activites-non-marchandes-en-temps-de-crise-sanitaire/>

Tableau 3 – Estimation provisoire de la perte d'activité des branches culturelles en 2020

En milliards d'euros et %

	2019 (en milliards d'euros)	2020 (en milliards d'euros)	Variation 2020/2019 (en %)
Spectacle vivant	7,6	4,9	-35
Audiovisuel	13,7	12,1	-12
Patrimoine	4,8	3,8	-21
Enseignement artistique et culturel	2,2	2,2	-0,3
Édition, presse	7,1	6,1	-15
Arts visuels	4,3	3,5	-19
Architecture	4,1	3,6	-10
Publicité	5,5	4,6	-17
Total culture	49,2	40,7	-17

Source : Indices de chiffres d'affaires Insee/DEPS, ministère de la Culture, 2021

de ne s'en tenir qu'à l'évolution des chiffres d'affaires du secteur marchand pour dresser un bilan des pertes que les secteurs culturels rencontrent d'après des chiffres déjà disponibles⁴.

L'évaluation envisagée sous les hypothèses mentionnées donnerait une perte de valeur ajoutée pour l'année 2020 de 17 %, à comparer à une perte de l'économie globale estimée par l'Insee à - 9 % (voir la note de conjoncture de décembre⁵). Les branches les plus touchées seraient celles du spectacle vivant (- 35 %), du patrimoine (- 21 %), des arts visuels (- 19 %). La presse et le livre reculeraient également, malgré un rebond du secteur du livre à l'été. L'audiovisuel serait quelque peu soutenu par l'édition de jeux électroniques qui progresserait (+ 10 %).

Les secteurs culturels emploient 692 900 personnes en 2018

En 2018, les secteurs culturels emploient 692 900 personnes, soit 2,6 % de la population active (tableau 4). La part des différents secteurs en termes d'emploi n'est pas toujours comparable à leur part relative dans la contribution à la valeur ajoutée du champ culturel. Ainsi, alors que l'audiovisuel contribue pour 28 % de la valeur ajoutée culturelle, son poids dans l'emploi des secteurs culturels est bien moindre puisqu'il rassemble 15 % des actifs de ces secteurs, soit 106 400 actifs.

4. Voir Ludovic BOURLÈS et Yann NICOLAS, *Note de conjoncture 2021 #1*, DEPS, ministère de Culture, février 2021.

5. Lien vers la note de conjoncture de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4997475?sommaire=4473296>

Tableau 4 – Emploi dans les secteurs culturels en 2018

En unités et %

	Effectifs	Part dans l'ensemble des secteurs culturels en 2018 (en %)	Part des non-salariés (en %)	Évolution des effectifs 2009-2018 (en %)
Spectacle vivant	106 640	15	17	6
Audiovisuel / Multimédia	106 370	15	16	11
Arts visuels	103 980	15	82	30
Presse	82 320	12	14	- 16
Agences de publicité	78 450	11	13	4
Architecture	73 740	11	42	2
Patrimoine	56 270	8	1	34
Livre	49 620	7	41	- 15
Enseignement	35 540	5	36	175
Ensemble des secteurs culturels	692 930	100	30	9
Ensemble de la population active occupée	26 438 000		12	3

Note : les activités sont codées selon la nomenclature d'activités française (NAF) 2008.
 Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2017 à 2019 pour la France entière/bEPS, ministère de la Culture, 2021

À l'inverse, les arts visuels, avec 104 000 actifs, forment le premier effectif des secteurs culturels tandis que la part relative de ce secteur dynamique et en pleine expansion dans la valeur ajoutée totale de la culture est de 8 %.

Globalement attractifs, les secteurs culturels attirent de nouveaux actifs : l'ensemble des secteurs affiche une progression de 9 % depuis 2009, alors qu'elle n'est que de 3 % pour le total des actifs en emploi. L'évolution différenciée des secteurs confirme la récession de certains comme la presse et le livre (- 15 % d'actifs en neuf ans) ou encore la photographie (- 28 %). Presse et photographie subissent directement l'évolution des usages liés à la diffusion massive du support numérique, et le livre la concurrence des écrans mais aussi de la vente en ligne. À l'inverse, les effectifs d'actifs travaillant notamment dans le jeu vidéo et l'édition de phonogrammes ont progressé de 28 %, ceux de l'enseignement artistique amateur et ceux du design ont été multipliés par 1,75.

En 2018, plus de 80 % des actifs du secteur des arts visuels sont non salariés

Trois actifs sur dix des secteurs culturels sont indépendants en 2018, contre 12 % de l'ensemble de la population active. La progression de ce statut d'emploi concerne particulièrement plusieurs secteurs où la population d'actifs s'est le plus développée depuis 2009, comme l'éducation et la formation artistique et culturelle, où 36 % des actifs exercent leur activité sous ce statut. Dans le secteur des arts visuels, portés notamment par la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009, le non-salariat concerne plus de huit actifs sur dix.

Encadré

Enjeux statistiques de la mesure des activités culturelles à l'ère numérique

Cette étude rend compte des activités culturelles appréhendées dans le cadre de référence pour la description de l'économie que constituent les comptes nationaux. Ainsi, selon les conventions de mesure du produit intérieur brut (PIB), la valeur ajoutée totale de ces activités est celle dégagée, sur le territoire national, par des unités institutionnelles résidentes (ménages, entreprises, administrations publiques, associations à but non lucratif) qui utilisent en inputs de leur activité du travail, du capital, et des biens et services. Les transactions, dont la production, sont évaluées au prix de marché ou, lorsque la production se fait dans un cadre non marchand, elle est évaluée comme la somme des coûts liés à l'activité exercée (rémunérations versées, consommations intermédiaires, investissements). Or Internet a facilité l'essor d'activités et de services qui brouillent les frontières traditionnelles, ce qui pose plusieurs types de problèmes pour la mesure du PIB. La croissance portée par le développement du numérique échapperait ainsi en partie aux instruments de mesure habituels de la comptabilité nationale.

Un premier problème est de mesurer exhaustivement le volume des activités marchandes qui s'exercent sur le territoire. Internet a modifié l'activité traditionnelle des entreprises : nouveau canal de vente, il complète ou concurrence le commerce physique de biens et services. En particulier, certains secteurs témoignent d'une forte substitution des ventes en ligne aux ventes physiques, comme la presse, le livre ou la musique et la vidéo. Les outils permettant de rendre compte du poids des ventes réalisées via Internet se développent, y compris en utilisant les possibilités que fournit l'exploitation des données massives collectées (*big data*) sur le Web, mais on peut citer au moins deux défis de mesure qui demeurent. Le premier est qu'une partie des achats des consommateurs se fait sur des sites étrangers ou localisant leurs bénéfices dans des maisons mères à l'étranger (notamment pour des considérations fiscales), sans qu'il soit aisé de mesurer cette part puisque ces sites échappent en partie aux panels de distributeurs utilisés pour estimer les ventes en comptabilité nationale et que les comptes des filiales françaises ne retracent souvent pas les

achats des consommateurs français. En second lieu, la numérisation brouille parfois les contours des nomenclatures d'activités sur lesquelles s'appuie la définition des secteurs. Par exemple, une entreprise comme Deezer exerce à titre principal une activité de programmation informatique mais, en pratique, le contenu vendu est de la musique : cette entreprise, située dans l'analyse de branche hors champ de la culture, concurrence en réalité les autres entreprises du secteur sur leur marché. Dans cet exemple, la dépense de consommation culturelle s'exerce en dehors du champ retenu pour décrire la culture. Ces porosités, avec l'étranger, avec d'autres secteurs, ne sont pas nouvelles mais elles prennent avec le numérique et Internet une ampleur inédite.

L'observation des dépenses de consommation des Français étant incomplète, il en découle, pour ce qui nous intéresse ici, que l'analyse de l'évolution des pratiques culturelles ne peut se fonder seulement sur le suivi des dépenses de consommations culturelles : le repli d'un secteur pourrait ne refléter que le repli des ventes physiques et la difficulté à saisir celles portées par le développement du numérique. L'enquête en population générale sur les pratiques culturelles est un outil de mesure indispensable de ce point de vue, pour compléter la compréhension de l'évolution de certains secteurs culturels sous l'effet du développement des pratiques numériques.

Le deuxième problème de mesure découle de l'atténuation de la frontière entre ce qui relève de la sphère marchande et ce qui relève des activités bénévoles ou informelles, comme celles de l'économie collaborative (des individus fournisseurs des biens et services à d'autres sans être eux-mêmes des professionnels de l'activité considérée), qui connaît un essor à la faveur du développement d'Internet. L'économie collaborative revêt divers modes de fonctionnement, de non-marchand, faisant appel à des contributions des utilisateurs (Wikimedia Foundation), à des formes plus mixtes reposant sur des transactions entre individus mis en relation par Internet (Airbnb, Blablacar...). La production de services gratuits étant évaluée en comptabilité nationale sur la base des coûts de production encourus (rémunérations versées notamment), la production issue du travail des bénévoles n'est pas valorisée dans le PIB. Cependant, les sites d'information collaboratifs qui se financent grâce à la publicité ou aux abonnements voient leur production comptabilisée à hauteur des ventes d'espaces publicitaires en ligne et recettes d'abonnement. De manière générale, ces activités collaboratives ont actuellement moins d'impact sur l'estimation du PIB, hormis certaines situations d'évasion fiscale, que sur l'évaluation du bien-être des consommateurs, en procurant des substituts gratuits ou à faible coût à des produits existants, sauf dans la mesure où elles tireraient vers le bas le prix de ces biens.

Un troisième problème de mesure soulevé par l'article de D. Blanchet *et al.*, consacré à la croissance, ne sera pas développé ici. Sur un plan technique, la diversification croissante des produits et leur renouvellement rapide rendraient de moins en moins adaptées les techniques de partage volume-prix qui sont utilisées pour le calcul de la croissance.

Les enjeux de mesure posés par le numérique s'étendent à d'autres domaines, comme celui de la mesure des transformations de l'emploi. Des recherches en cours et des approches multi-sources dans la statistique publique doivent permettre peu à peu de mieux apprécier le cumul d'activité, les activités très partielles, les changements fréquents d'emploi ou le travail gratuit.

Pour en savoir plus

- D. BLANCHET, M.-B. KHDER, M. LECLAIR, R. LEE, H. PONCET et N. RAGACHE, « La croissance est-elle sous-estimée ? », in *L'Économie française, comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2018.
 - C. BELLEGO., R. MAHIEU, « La place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie », in *L'Économie française, comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2016.
 - Ph. ASKÉNAZY, « La statistique publique sous pression », in *L'Économie numérique : enjeux pour la statistique publique. Actes du colloque du 7 mars 2018*, Centre national de l'information statistique.
-

Annexe

Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ?

Mesurer le poids de la culture dans l'économie nécessite, d'une part, de définir le contour statistique de la culture et, d'autre part, de réussir à résumer en un seul indicateur macroéconomique l'activité d'acteurs culturels pour le moins divers : des grandes entreprises de l'audiovisuel aux petites associations culturelles locales, ou encore des théâtres subventionnés aux architectes non salariés.

La définition du champ de la culture est à elle seule une question à part entière, à laquelle les réponses apportées n'ont cessé de diverger dans le temps ou selon les pays. Au-delà d'activités que tout le monde considèrera comme indiscutablement culturelles (spectacle, édition de livres, cinéma, etc.), doit-on prendre en compte toutes celles qui interviennent à un moment donné dans la chaîne de production des biens et services culturels (imprimerie pour un livre par exemple), ou encore toutes celles qui comportent un aspect artistique ou créatif (la gastronomie, la confection de chaussures) ? Ou, pour aller plus loin encore, toutes celles dont une partie du chiffre d'affaires n'existerait peut-être pas sans la culture (tourisme, BTP) ?

Se fonder sur une définition très extensive de la culture pose différents problèmes : elle implique des doubles comptes entre les différentes branches d'activité, ce qui rend inopérantes les comparaisons entre secteurs (les restaurants pourraient par exemple apparaître à la fois dans le tourisme et dans la culture), et elle nécessite des choix méthodologiques délicats, voire impossibles : quelle est la part culturelle dans la gastronomie ou la confection de chaussures et comment la mesurer de manière fiable et indiscutable ?

Une fois le champ défini, tel qu'il l'a été au niveau européen, la valeur ajoutée de la culture est calculée à l'aide des données et selon les concepts de la comptabilité nationale qui servent à l'Insee à établir le PIB. L'une des particularités de l'activité économique culturelle est la place non négligeable qu'y occupe le non-marchand. Rappor­ter le poids de la culture à celui de l'économie doit intégrer cette particularité.

1 – Le champ statistique de la culture défini de manière harmonisée au niveau européen

Les données présentées dans cet article se fondent sur une définition harmonisée de la culture, décidée de façon conjointe par les différents services statistiques européens de la culture en 2009, sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne⁶. Le champ de la culture est ici défini en référence à la nomenclature d'activités française (NAF), par la sélection de 34 codes parmi les 732 qui composent la nomenclature à son niveau le plus désagrégé (voir tableau des activités culturelles). C'est un contour relativement large, qui englobe l'ensemble du périmètre de compétences du ministère de la Culture en France, ainsi que les agences de publicité, prises en compte dans le champ statistique de la culture pour leur aspect créatif ; les activités des régies publicitaires ne sont en revanche pas prises en compte, car non créatives. Le groupe de travail d'Eurostat a suivi en cela les pratiques de la plupart des autres travaux internationaux du même type.

Tableau des activités culturelles

47.61Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé [LIV]	60.20A – Édition de chaînes généralistes [AV]
47.62Z – Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé [PR]	60.20B – Édition de chaînes thématiques [AV]
47.63Z – Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé [AV]	63.91Z – Activités des agences de presse [PR]
58.11Z – Édition de livres [LIV]	71.11Z – Activités d'architecture [ARCHI]
58.13Z – Édition de journaux [PR]	73.11Z – Activités des agences de publicité [PUB]
58.14Z – Édition de revues et périodiques [PR]	74.10Z – Activités spécialisées de design [ART]
58.21Z – Édition de jeux électroniques [AV]	74.20Z – Activités photographiques [ART]
59.11A – Production de films et de programmes pour la télévision [AV]	74.30Z – Traduction et interprétation [LIV]
59.11B – Production de films institutionnels et publicitaires [AV]	77.22Z – Location de vidéocassettes et disques vidéo [AV]
59.11C – Production de films pour le cinéma [AV]	85.52Z – Enseignement culturel [*] [EC]
59.12Z – Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision [AV]	90.1Z – Arts du spectacle vivant [SV]
59.13A – Distribution de films cinématographiques [AV]	90.2Z – Activités de soutien au spectacle vivant [SV]
59.13B – Édition et distribution de vidéos [AV]	90.3A – Création artistique relevant des arts plastiques [ART]
59.14Z – Projection de films cinématographiques [AV]	90.3B – Autre création artistique [ART]
59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale [AV]	90.4Z – Gestion de salles de spectacles [SV]
60.10Z – Édition et diffusion de programmes radio [AV]	91.1Z – Gestion des bibliothèques et des archives [PAT]
	91.2Z – Gestion des musées [PAT]
	91.3Z – Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires [PAT]

(*) Le code 85.52Z exclut les établissements d'enseignement supérieur (dont ceux relevant de la Culture), qui sont classés en code 85.42Z (Enseignement supérieur). Ces établissements (une centaine environ) sont ici pris en compte dans l'estimation de la valeur ajoutée.

Note : les activités culturelles sont regroupées en neuf domaines : AV : audiovisuel ; SV : spectacle vivant ; PAT : patrimoine ; EC : enseignement culturel ; LIV : livre ; PR : presse ; ART : arts visuels ; ARCHI : architecture ; PUB : agences de publicité.

6. Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

N'ont en revanche pas été retenues par Eurostat les activités industrielles qui ne permettent que la reproduction de produits culturels mais qui n'y apportent pas de valeur qu'on aurait pu considérer comme culturelle : l'imprimerie, les équipements et matériaux (depuis la fabrication des optiques jusqu'à celle des peintures ou autres encres et vernis d'imprimerie) et, pour les mêmes raisons, la reproduction et la fabrication d'instruments de musique. Cependant, ce périmètre est en train d'évoluer, sous l'influence des réflexions qui président à la refonte de la nomenclature des activités françaises et européenne, qui devrait entrer en vigueur entre 2022 et 2024. Dans l'attente de la conclusion de cette refonte pour le champ culturel, l'estimation du PIB est maintenue à méthodologie et champ constant par rapport aux années précédentes. La comparaison des séries dans le temps reste donc valable.

Le champ harmonisé au niveau européen retenu ici correspond donc au poids direct des branches culturelles, à l'exclusion des activités indirectement culturelles (l'imprimerie par exemple) et des activités induites par ces branches (la part du BTP dédiée à la rénovation du patrimoine par exemple).

2 – Estimation de la production des branches de la culture

En 2019, les branches culturelles (audiovisuel, spectacle vivant, livre, presse, agences de publicité, architecture, arts visuels, patrimoine, enseignement culturel) totalisent une production de 95,3 milliards d'euros. Cette production se divise en deux parties : la production marchande et la production non marchande (tableau 2).

La **production marchande** culturelle (78,2 milliards d'euros en 2019) correspond à la production de biens et services culturels destinée à être vendue sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production, par convention de la comptabilité nationale. Cette production marchande inclut la production immobilisée constituant un actif générateur de recettes ultérieures, par exemple les films ou des programmes de télévision réalisés dans l'année pour une diffusion ultérieure.

Les niveaux à deux chiffres de la NAF (« division ») sont les niveaux les plus fins disponibles pour lesquels les données comptables (valeur ajoutée, production) sont diffusées par la comptabilité nationale à l'Insee. Il est donc nécessaire, pour chacun des niveaux comportant au moins une activité culturelle, d'estimer la part culturelle et la part non culturelle pour parvenir à estimer la production de chacune des sous-classes de la NAF, niveau à 5 caractères (voir tableau des activités culturelles page 14).

Pour ce faire, on part de la production marchande diffusée par la comptabilité nationale au niveau de la division (codes à 2 chiffres) et on calcule la production marchande au niveau de la sous-classe (codes à 5 caractères) en lui appliquant un coefficient calculé à partir des enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee. Ces enquêtes donnent en effet la décomposition du chiffre d'affaires des entreprises marchandes, décomposition détaillée par produits vendus, à un niveau très fin. Elles permettent donc de disposer de la répartition d'une branche identifiée par une division (2 chiffres) en chacune des sous-classes (5 caractères) retenues pour définir le champ de la culture. Cette clé de répartition est ensuite appliquée à la production au sens de la comptabilité

nationale diffusée par division (2 chiffres) et qui diffère légèrement de la somme des productions enquêtées par l'ESA, en raison de traitements spécifiques opérés par la comptabilité nationale. Les premiers résultats de l'ESA ont été publiés fin 2012 par l'Insee pour l'exercice comptable 2010, puis fin 2013 pour l'exercice 2011.

La **production non marchande** culturelle (17,1 milliards d'euros en 2019) correspond quant à elle à des biens et services culturels proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques : partie du budget venant de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles. La production non marchande est par convention évaluée à son coût de production, qui regroupe majoritairement trois types de dépenses : la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire et les dépenses d'investissement.

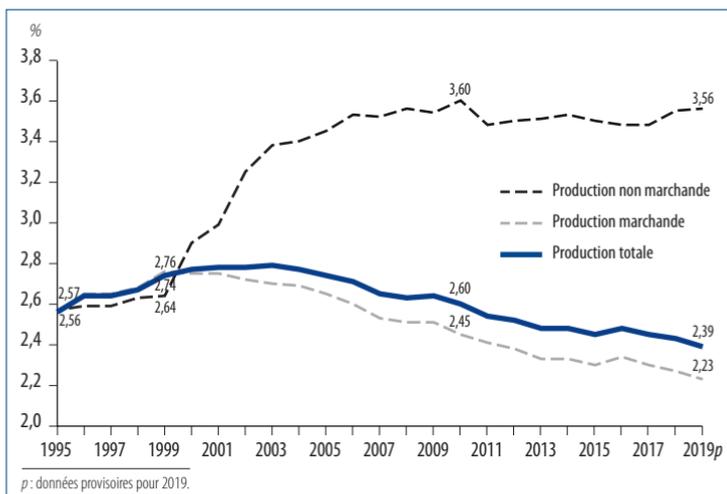
Alors que la production marchande est exclusivement produite par les entreprises, la production non marchande provient des administrations, des établissements publics ou encore des associations. Pour estimer la production non marchande des divisions 90-91 (création artistique et patrimoine), on part du total de la production non marchande donnée par l'Insee (total 90-91). Afin de mieux situer les branches culturelles que ne le faisait la comptabilité nationale avant la révision de 2014, la méthode élaborée par le DEPS en 2013 a réparti ce total en trois domaines (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine) à l'aide de plusieurs sources du ministère de la Culture (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, budget des établissements publics culturels notamment) permettant de répartir la dépense publique culturelle (rémunérations, investissement). La révision des comptes nationaux par l'Insee en 2014 a ensuite permis de rapprocher les chiffres de l'Insee de ceux estimés par le DEPS.

Pour l'enseignement culturel, on établit la production non marchande comme la somme de la dépense des centres de formation artistique (conservatoires régionaux, etc.), donnés par les comptes de l'Éducation élaborés par le ministère de l'Éducation nationale et des dépenses du ministère de la Culture pour les établissements d'enseignement supérieur Culture.

En 2019, environ 18 % de la production culturelle est non marchande, soit davantage que la moyenne de l'ensemble de l'économie (12 %), mais beaucoup moins que d'autres branches économiques telles que l'action sociale et la santé (45 % de production non marchande) ou encore l'enseignement (82 %). L'activité non marchande culturelle est concentrée dans trois domaines : le patrimoine (88 % de la production y est non marchande), l'enseignement culturel (86 %), le spectacle vivant (61 %). Les arts visuels (photographie, design, arts plastiques) comportent aussi une partie non marchande, néanmoins marginale.

De 1995 à 2001, la part de la culture dans l'ensemble de l'économie a augmenté pour les deux composantes de la production, marchande et non marchande (graphique A). À partir de 2001 en revanche, la part des branches culturelles marchandes a reculé. La part culturelle de la production non marchande n'a cependant pas suivi la même évolution : continué à

Graphique A – Part des branches culturelles dans la production de l'ensemble de l'économie en valeur, 1995-2018



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, ministère de la Culture, 2021

augmenter entre 2001 et 2008 (ce qui a permis de limiter le recul du poids économique de la culture sur cette période), elle s'est ensuite maintenue à environ 3,5 % de l'ensemble de la production non marchande en moyenne depuis, y compris en 2019.

3 – Estimation de la valeur ajoutée des branches culturelles

À cette production culturelle totale de 95,3 milliards d'euros correspond une valeur ajoutée des branches culturelles de 49,2 milliards d'euros en 2019 (tableau 1). Cette valeur ajoutée correspond à la production totale culturelle diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple). Mais les données de consommations intermédiaires manquent au niveau fin de la nomenclature.

Pour calculer la valeur ajoutée, on utilise le ratio valeur ajoutée VA/ Production, issu là encore des enquêtes structurelles annuelles de l'Insee auprès des entreprises marchandes (ESA). Les valeurs ajoutées ainsi estimées par sous-classe (tous secteurs, y compris non culturels) sont ensuite sommées et calées au niveau de chaque division sur celles données par la comptabilité nationale (cette valeur ajoutée diffère en effet de celle issue de l'ESA en raison des traitements propres à la comptabilité nationale). La somme de ces valeurs ajoutées prises comme référence dans la comptabilité nationale ne donne pas tout à fait le PIB car il s'agit des valeurs ajoutées dites « aux prix de base », c'est-à-dire hors impôts et subventions sur les produits, qui ne sont pas diffusés par branche.

Pour les domaines partiellement non marchands (spectacle vivant, patrimoine, enseignement culturel), le ratio VA/Production n'est pas fourni par l'ESA et on utilise, faute de mieux, le rapport VA/Production, donné au niveau de la division (2 chiffres) par la comptabilité nationale.

On estime ainsi une valeur ajoutée pour chacun des neuf domaines culturels, dont la somme donne la valeur ajoutée des branches culturelles pour 2019.

Cette méthode a le triple avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre, d'être cohérente avec les données publiées à un niveau plus agrégé par la comptabilité nationale et d'être stable dans le temps. En revanche, elle est soumise aux règles propres à la comptabilité nationale, notamment en ce qui concerne le partage entre marchand et non marchand, et elle ne permet pas de prendre en compte certaines spécificités de la culture. On ne peut donc pas lui préférer, avec les données dont on dispose, un partage entre les entreprises subventionnées et non subventionnées, ou moduler le critère des 50 % des coûts de production pour distinguer le secteur marchand du secteur non marchand.

4 – Estimation des années les plus récentes et rétropolation des séries chronologiques

L'enquête structurelle annuelle (ESA) nous permet d'estimer la valeur ajoutée pour l'année couverte par cette enquête. On utilise les données 2016 de l'enquête ESA comme référence. Cette estimation se fait en mobilisant deux ratios : les décompositions des chiffres d'affaires des divisions en sous-classes détaillées, et le rapport entre valeur ajoutée et production pour chaque sous-classe.

Pour estimer le poids économique de la production marchande en 1995-2015 et 2017-2019, on fait évoluer ces coefficients à partir des évolutions annuelles de chiffre d'affaires (indices mensuels élaborés par l'Insee à partir des déclarations de TVA) pour chacune des sous-classes d'une division. Ces séries présentaient le défaut de ne pas prendre en compte la démographie des entreprises (création, cessation) et elles pouvaient donc être très éloignées de la réalité pour certains secteurs en forte croissance ou en crise. Une nouvelle version de ces séries a été publiée par l'Insee en 2016 (projet Harmonica⁷), modifiant par conséquent les coefficients et donc la production et la valeur ajoutée. Les données obtenues sont ensuite multipliées par un coefficient de redressement afin d'obtenir comme total la production marchande donnée par la comptabilité nationale au niveau de chaque division.

Pour la production non marchande des autres domaines, on actualise le partage entre spectacle vivant/arts plastiques/patrimoine en 1996, 2002, 2006 et 2010, 2014 à partir des sources précédemment évoquées (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, sources ministérielles sur le budget des écoles supérieures Culture, comptes de l'Éducation, etc.) et on fait évoluer ce partage sur les années manquantes. Le total de la production non marchande des branches patrimoine et création artistique est toujours donné par la comptabilité nationale. Pour l'enseignement culturel non marchand, on

7. Harmonisation des indices de chiffres d'affaires.

estime directement chacune des deux composantes (centres de formation artistique et enseignement supérieur) à partir des données annuelles des sources déjà mentionnées.

On calcule ainsi une production marchande et non marchande par domaine et pour chaque année.

5 – Estimation de la valeur ajoutée en volume

Pour estimer la valeur ajoutée des branches culturelles en euros constants (en volume), on divise la valeur ajoutée estimée en valeur au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités, par un indice des prix de la valeur ajoutée. Les indices des prix utilisés proviennent de deux sources : d'une part, les indices des prix de la valeur ajoutée par branche disponibles dans les comptes nationaux (au niveau division de la nomenclature, à 2 chiffres), d'autre part, pour les agences de publicité et les activités des divisions 58 et 59 (édition et une partie de l'audiovisuel), les indices des prix à la consommation des ménages du produit culturel se rapprochant le plus du poste considéré (par exemple, l'indice des prix à la consommation des journaux pour la branche 58.13Z – Édition de journaux). En effet, pour ces branches, il apparaît indispensable de scinder l'évolution des prix en sous-activités détaillées pour mieux considérer les comportements de chaque branche (par exemple, hausse des prix des billets de cinéma, baisse des prix des DVD et des disques sur la période considérée ; pour la division 73, évolutions très différentes des prix des activités créatives des agences publicitaires et de ceux des autres branches non culturelles comme les études de marché). Une voie d'amélioration de cette étape pourrait être d'utiliser les indices de prix de production des services, indices trimestriels diffusés par l'Insee depuis quelques années pour certains secteurs.

Enfin, la valeur ajoutée en volume ainsi obtenue est multipliée par un coefficient de redressement qui permet de retrouver, par sommation, la valeur ajoutée en volume publiée au niveau division par les comptes nationaux.

L'indice des prix de la valeur ajoutée des branches culturelles est alors obtenu en divisant la valeur ajoutée des branches culturelles en valeur (à prix courants) par celle en volume (à prix constants).

Éléments de bibliographie

Yves JAUNEAU et Xavier NIEL, *Le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.

— « La culture : quel poids dans le PIB ? », *Cahiers français*, n° 382, août 2014, La Documentation française.

Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

Chiffres clés 2020, statistiques de la culture et de la communication, Paris, ministère de la Culture (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-cles-statistiques-de-la-culture-et-de-la-communication-2012-2020/Chiffres-cles-2020>).

Abstract

The Direct Economic Impact of Culture in 2019

In 2019, the direct economic impact of culture, i.e. the total value-added of all areas of culture, amounted to some 49.2 billion euros. The proportional value of culture within the economy as a whole is 2.3%, remaining stable since 2013.

The decline of the book publishing and the press sector in particular continues to impact sector growth. Culture's value-added has been sustained by the largest sector, audiovisual (28% of the value-added of all the cultural sectors combined), along with the visual arts and cultural heritage. In 2019, the value of the performing arts (15% of all cultural sectors) exceeded that of the press and publishing sectors for the first time (14%). The cultural sectors employed 692,900 people in 2018 (i.e. 2.6% of the working population), mainly in the press and publishing sector (19%), the visual arts (15%) and audiovisual (15%). One third of those working in the cultural sector are self-employed, as compared with 12% of working population.

Directeur de la publication : Loup Wolff,
chef du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Edwige Millery

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

